

## Partenariat avec le Conservatoire du littoral

Dossier de la rédaction de H2o  
March 2026

À l'occasion du lancement de la Journée mondiale des zones humides 2026 en Camargue, le Conservatoire du littoral et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse ont renouvelé leur partenariat en faveur de la protection des zones humides littorales et lacustres. Dans le cadre de cet accord-cadre, le Conservatoire du littoral et l'agence de l'eau définiront et mettront en œuvre une stratégie foncière et opérationnelle partagée, ciblée sur des zones humides prioritaires identifiées conjointement. L'objectif fixé à l'horizon 2030 est l'acquisition d'au moins 1 000 hectares de zones humides, à préserver ou à restaurer, dans un contexte de raréfaction du foncier et de contraintes croissantes d'accès aux grandes propriétés.

Le nouvel accord-cadre concernera les délégations de rivages Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse ainsi que les Lacs Rhône-Méditerranée du Conservatoire du littoral.